

Compte rendu du conseil syndical du 3 octobre 2019

Etaient présents : Daniel POINCELET (Président), BORELY David, GALLO Christian, ISNARD René, LIEUTIER Rémy, NAL Jean-Noël, ROBERT Daniel, TROJA Christian, CHRISTOPHE Joël (suppléant), MORAN Emilie (Suppléante).

Etaient représentés : MAUREL Jacques (pouvoir donné à GARCIN Christian), GARCIN Christian (pouvoir donné à LIEUTIER Rémy), BARDONNECHE Gérard (pouvoir donné à POINCELET Daniel).

Etaient absents : VALANTINI Bruno.

Secrétaire de séance : ISNARD René.

La séance est ouverte à 11h45 sous la présidence de Daniel POINCELET

Ordre du jour :

1. Proposition d'un prêt court terme de 400 000€

Le Président expose la situation très tendue de la trésorerie qui ne permet pas de payer les dépenses du 4^e trimestre 2019 de par le fait du non règlement des titres émis à l'encontre de EDF pour 2019 correspondant au volume des 4 000 000 KWh auquel s'ajoute l'attente du solde de la tranche 2 conversion des irrigation secteur St Tropez

Le comptable apporte les éléments suivants : 1 seule proposition a été faite par le Crédit Agricole pour 400 000 € au taux de 1,67%. Il informe le conseil que le solde en trésorerie est de 167 000 € et qu'à ce jour, 187 000€ de factures ENGIE ne peuvent pas être payées en plus des taxes foncières au 15 oct 2019 et environ 50 000 € de factures en instance ainsi que la redevance de l'agence de l'eau d'environ 100 000 € à venir et la redevance du canal de Gap pour 200 000€.

La trésorière de Laragne prend la parole et conseille de transmettre par priorité les mandats à payer en conservant suffisamment pour payer les salaires et les charges du 3^e trimestre à venir et précise que pour ce type de prêt il existe les lignes de trésorerie qui n'ont pas d'impact sur le budget ;

Le président informe le conseil que ce prêt doit être mis en place pour faire face aux échéances à venir.

Le conseil s'exprime et confirme le prêt de 400 000 € au taux de 1,67% pour mise en place d'une ligne de trésorerie auprès de la DGFIP de Laragne.

Vote d'une délibération : Oui à l'unanimité

La séance prend fin à 12h30

Le Président
Daniel POINCELET

